ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 81365

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le financement des 100 000 nouveaux contrats aidés annoncés par le Gouvernement. Fin novembre 2014, déjà, le Gouvernement avait ajouté 45 000 emplois d'avenir supplémentaires dans le budget 2015. Au mois de mars dernier, 170 millions d'euros avaient également été débloqués pour concentrer plus d'emplois aidés sur le premier semestre. Aujourd'hui, ce sont 300 millions à 400 millions d'euros qui s'apprêtent à être débloqués en 2015 et 700 millions en 2016. Objectif : faire baisser, de façon artificielle et non pérenne, des chiffres du chômage de plus en plus mauvais chaque mois. Ayant échoué à inverser la courbe du chômage, le Gouvernement maintient le marché de l'emploi sous perfusion avec des dispositifs coûteux et qui n'apportent aucune solution durable. Le Gouvernement préfère donc se retrancher derrière ce type de dispositifs pour donner l'impression qu'il agit en matière d'emploi, tout en refusant de mener les véritables réformes qui s'imposent. En effet, aucun dispositif ne permettra de relancer le marché de l'emploi si les charges qui pèsent sur les entreprises ne sont pas, au préalable, baissées de manière conséquente. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer comment il entend financer ces 100 000 contrats aidés supplémentaires qui s'apprêtent à être débloqués en 2015 et 2016. Il souhaite par ailleurs savoir si le Gouvernement entend véritablement aller au-delà de ces mesures cosmétiques en engageant une véritable politique en faveur de l'emploi qui se traduirait par une baisse significative des charges pesant sur les entreprises.

Données clés

Auteur : M. Patrick Balkany
Circonscription : Hauts-de-Seine (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 81365
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 juin 2015, page 4467
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)